

Le 05 juillet 2017

Madame la Ministre des transports
246 boulevard Saint Germain
75007 Paris

Madame la Ministre,

Lors de votre intervention au Conseil Transports sur le paquet mobilité le 8 juin dernier, vous avez fait part du souhait de la France, et des pays signataires de l'Alliance du routier, de faire évoluer le paquet mobilité et ses mesures pour le transport routier, dans un sens plus favorable aux travailleurs, à la lutte contre la fraude et ses contournements.

Dans le même temps, vous avez souligné que certaines dispositions sur le cabotage allaient davantage vers une plus grande libéralisation du marché alors qu'aucune amélioration des dispositifs de contrôle n'était prévue.

Votre ministère, est chargé de coordonner l'action de l'État dans le domaine du contrôle des transports terrestres et dispose à cet effet d'un corps spécialisé : les contrôleurs des transports terrestres (CTT) qui interviennent sur route et en entreprise.

Le savoir faire, l'expertise et le rôle de ces agents dans la lutte contre l'insécurité routière et le dumping social sont reconnus tant par les représentants de la profession que par l'ensemble des intervenants (forces de l'ordre, justice), propos également mis en avant dans le rapport de diagnostic rédigé par les Inspecteurs Généraux chargés par le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action publique.

Pourtant, au quotidien, nous dénonçons un énorme fossé entre les enjeux évoqués ci-dessus, le positionnement politique et les moyens mis en œuvre pour lutter contre les différentes dérives :

- baisse importante du nombre réel d'agents affectés aux tâches de contrôle des transports routiers (« effet » BBZ dans les DREAL et non publication de postes vacants),
- recrutement ne comblant pas le nombre de départs,
- aucune filière « métier » permettant un accès à la catégorie A et ouvrant ainsi des perspectives de carrière,
- réduction des budgets de fonctionnement alloués aux DREAL, ayant une incidence sur la qualité et la quantité des contrôles (à tel point que dans certaines régions le nombre de contrôle en bord de route est en nette diminution faute de budget suffisant).

Par ailleurs, nous attendons également le rapport final du SGMAP pour échanger avec vous sur les propositions d'évolution de l'organisation du contrôle des transports terrestres préconisées.

C'est pour évoquer, entre autre, ces sujets, mais également pour vous faire part d'autres problématiques que nous sollicitons une entrevue.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SAFACCT



Emmanuel PUT